

**Le Parisien**

Île-de-France &amp; Oise, Val-d'Oise

## Soisy-sous-Montmorency : le centre culturel à 24 millions d'euros sur les rails

**Le tribunal administratif a rejeté le recours déposé par une association de contribuables en 2016. Le chantier pourrait commencer début 2020.**



Voici à quoi devrait ressembler le futur centre culturel de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise). DR

Par Christophe Lefèvre. Le 10 septembre 2019 à 12h32, modifié le 10 septembre 2019 à 18h35

Cette fois, le projet devrait bel et bien voir le jour. Une exposition actuellement présentée dans le hall de l'hôtel de ville de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise) dévoile le futur centre culturel, qui sera notamment situé sur l'ancien site industriel des fonderies Bernard, au carrefour entre la D 928, l'avenue d'Alembert et l'avenue du Général-de-Gaulle.

Les travaux de cet équipement attendu depuis des années devraient commencer au début de l'année 2020. Un chantier d'environ deux ans. « C'est un ouvrage qui a nécessité beaucoup de ténacité », souffle le maire (LR), Luc Strehaiano.

Le projet a notamment été retardé par un recours déposé en 2016 par l'Association de défense des contribuables, et rejeté au mois d'août par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise. « Après avoir, par deux fois, annulé l'audience au motif de l'irrecevabilité de la requête déposée par notre détracteur, le tribunal administratif a examiné tous ses arguments, ce dont nous nous réjouissons, explique Me Michel Gentilhomme, avocat de la ville. Les trois magistrats du tribunal ont, sur les conclusions conformes du rapporteur public, écarté un par un tous les griefs formulés, dans un long jugement très motivé. La décision du 6 août 2019 a débouté l'association des contribuables et a validé l'intégralité de la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence d'architecte Wilmotte, démontrant que l'abondance des moyens avait ici pour objet de masquer leur faiblesse. »